



DECISION MUNICIPALE N° 2026/013 /DM/CNG/SG

Portant Attribution de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres national ouvert N° 00007/AONO/CNG/SG/CIPM/2026 du 10/02/2026 relatif aux travaux de construction d'une cuisine au site touristique de Ngaoui.

Financement : BIP/MINTOUL

Exercice : 2026

28/04
2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUI

- Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2009/019 du 15 septembre 2009 portant fiscalités locale
Vu la loi N°2019/024 DU 24 Décembre 2019 Portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la commune rurale de NGAOUI ;
Vu le décret N° 2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation de leurs services ;
Vu l'arrête N°000023/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de monsieur ABDOURAMANOU LABI comme Maire et des Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngaoui, département du Mbéré, Région de l'Adamaoua ;
Vu l'arrête N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions de passation des marchés auprès des communautés urbaines, des communes et communes d'arrondissement ;
Vu la décision N°000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant nomination des Présidents de commissions Internes de Passation des marchés auprès des Communes et Communes d'arrondissements ;
Vu La circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives au suivi et au contrôle de l'exécution des Budgets des collectivités territoriales décentralisée pour l'Exercice 2026 ;
Vu la lettre N° _____/L/CIPM-NG/2026 du _____ du président de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de NGAOUI ;
Vu La disposition budgétaire de 2026,
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article^{1er} : La lettre-commande, objet de l'Avis de consultation ci-dessous, inscrits au Budget d'investissement public de la Commune de Ngaoui/ MINTOUL, Exercice 2026 et soumis à l'examen de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUI, est attribuée au soumissionnaire ci-après et suivant le tableau ci-dessous :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	Avis d'appel d'offres national ouvert N° 000007/AONO/CN G/SG/CIPM/2026 du 10/02/2026 relatif aux travaux de construction d'une cuisine au site touristique de Ngaoui	Travaux de construction d'une cuisine au site touristique de Ngaoui	ETS ABDOURAMAN B.P:322 NGAOUNDERE, Tel: (237) 699000622	10 150 000 FCFA (Dix millions cent cinquante mille francs CFA)	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations

- ARMP/AD
- CIPM/CNG
- MINMAP/MBERE
- INTERESSE

NGAOUI, le

09 AVR 2026

Le MAIRE,
(Autorité Contractante)



Abdouraman Labi



N° 000015 **COMMUNIQUE** du 09 AVR 2026
/C/CNG/SG/CIPM/2026

Portant publication du résultat de la lettre-commande relative à l'Avis d'appel d'offres national ouvert N° 000007/AONO/CNG/SG/CIPM/2026 du 10/02/2026 relatif aux travaux de construction d'une cuisine au site touristique de Ngaoui.

Financement : BIP MINTOUL, Exercice 2026

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

2026/013

L'Entreprise suivante est par décision municipale N° 2026/013 /DM/CNG/SG/CIPM/2026 du 09 AVR 2026, déclarée attributaire du marché relatif au dossier de consultation ci-dessous, pour le montant et délai ci-après conformément au tableau suivant :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	Avis d'appel d'offres national ouvert N° 000007/AONO/CNG/SG/CIPM/2026 du 10/02/2026 relatif aux travaux de construction d'une cuisine au site touristique de Ngaoui	Travaux de construction d'une cuisine au site touristique de Ngaoui	ETS ABDOURAMAN B.P:322 NGAOUNDERE, Tel: (237) 699000622	10 150 000 FCFA (Dix millions cent cinquante mille francs CFA)	Quatre (04) mois

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de NGAOUI dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet de ladite Lettre-Commande.

Fait à NGAOUI, le 09 AVR 2026

Copie à:

- ARMP/AD
- CIPM/CNG
- MINMAP/MBERE.

LE MAIRE,
(Autorité Contractante)



[Signature]
Mr. Abdouramanou Labi